

DOSSIER DE PRESSE

VISITE DU RECTEUR D'ACADEMIE DE GRENOBLE

Une mise en avant de la politique d'éducation départementale sur les secteurs du numérique, de la culture et de la rénovation des établissements

18 septembre 2017

> > > 10h45 : visite du collège des Trois Vallées (La Voulte-sur-Rhône) : un collège restructuré pour un avenir pédagogique, écologique et numérique

La restructuration du collège des Trois Vallées, inscrite dans les démarches « collège du 21^e siècle » et HQE (haute qualité environnementale), représente un budget de 13,3 M€. Le maître d'œuvre – Atelier 3A – ayant été désigné par le Département lors de la commission permanente de février 2017, les travaux débuteront en janvier 2018 et devraient être achevés pour la rentrée scolaire de septembre 2021.

Objectifs

- Collège 550 (22 divisions) + SEGPA 6 divisions
- 1 salle de sport
- 4 logements + 1 studio



Esquisse ©Atelier 3 A

Cette restructuration sera également **l'occasion pour le Département d'amplifier sa volonté d'en faire l'exemple du collège numérique**. S'il est déjà l'un des tous premiers collèges équipé de tablettes et d'une couverture totale en wifi, de nouvelles technologies feront sans doute leur entrée dans les nouveaux bâtiments : espace de travail collaboratif professeurs/élèves/administration/collectivité accessible de partout, bornes et écrans interactifs... Ce sera également l'occasion pour le Conseil départemental d'inaugurer un partenariat sur l'internet des objets (IoT) en milieu scolaire, une technologie annoncée comme la révolution numérique des dix prochaines années. On estime à 80 milliards le nombre d'objets connectés en 2020. Cette technologie aura donc largement sa place dans les collèges. Elle pourrait

remplacer la carte de cantine, la liste d'appel, la carte de bus, le contrôle d'accès...

L'inauguration des classes numériques, premier pas important vers ce support pédagogique important qu'est le numérique, s'est déroulée en mars 2017. Les tablettes distribuées à ce moment-là ont pour but de moderniser les supports d'éducation, dans le cadre de la convention de partenariat « Collèges numériques et innovation pédagogique » signée entre le Département et l'État, visant à doter d'équipements et de ressources numériques tous les élèves et tous les enseignants des collèges publics et privés sous contrat.

Grâce à l'aide apportée par les supports numériques et au temps gagné, l'enseignant peut réorganiser sa façon d'enseigner, rassembler les élèves selon leurs besoins, selon les objectifs de l'activité, développer des enseignements différenciés et des apprentissages personnalisés.

La modernisation du réseau et l'équipement ont représenté un montant total de 60 800 €, dont 12 000 € pour l'infrastructure, serveur et Wi-Fi, 40 000 € pour les 90 tablettes (30 tablettes enseignants et 60 tablettes élèves pour 4 classes mobiles), et 8 800 € pour les PC et écrans.

Le déploiement du programme qui vise à doter d'équipements et de ressources numériques tous les élèves et tous les enseignants des collèges publics et privés sous contrat, jusqu'à la rentrée 2018.

Fort de cette dynamique, **le numérique a été retenu comme un des axes forts du projet de reconstruction** qui sera traduit au niveau de l'aménagement des locaux (création de locaux supplémentaires autour du pôle de langues pour donner des espaces d'expression aux élèves) et des équipements.

Tous ces programmes numériques sont axés vers **une volonté de faire entrer l'innovation dans le collège**, avec à terme l'impression 3D, la réalité augmentée, l'internet des objets et le travail collaboratif dont Pearltrees, logiciel actuellement testé au collège Georges Gouy de Vals-les-Bains, est un exemple.

Expérimentation Pearltrees :

L'expérimentation s'est déroulée sur une petite équipe de professeurs d'avril à juin et le bilan est positif. Elle est généralisée à tout le collège Georges Gouy de Vals-les-Bains depuis la rentrée.

Les premières activités portent sur la création de supports pédagogiques, de ressources pédagogiques par niveau ou thématique, de parcours culturel, suivi d'un EPI (enseignement pratique interdisciplinaire), suivi d'un voyage scolaire.

Les bénéfices

Pour les professeurs : création de documents, construction d'une bibliothèque collaborative.

Pour les élèves : portfolio des ressources pédagogiques, gestion de projets collaboratifs, maîtrise de la recherche web...

Pour les parents : limitation du poids des cartables, protection des données personnelles, surveillance et protection harcèlement.

Pour l'Education nationale et le Département : développement de la transformation numérique, intégration et renforcement usages des tablettes, maîtrise des coûts des ressources pédagogiques.

Suite à cette expérimentation et à son évaluation, il a été proposé d'intégrer d'autres collèges qui sont demandeurs de cet outil.



> > > 14h30 : visite du musée-site départemental d'Alba-la-Romaine, MuséAl, un outil et un projet au service de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire

En Ardèche, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), le Conseil départemental, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) sont signataires d'une convention cadre qui définit les grandes orientations relatives à l'éducation artistique et culturelle (EAC) sur le département pour la période 2014/2017.

Celle-ci décline des conventions sur les territoires à l'échelle des intercommunalités impliquant les EPCI concernés afin de construire des parcours d'EAC cohérents à l'échelle de leur(s) bassin(s) de vie, permettant de mobiliser transversalement la diversité des structures culturelles des territoires concernés pour construire des projets d'action culturelle co-construits avec les structures et services qui mobilisent une diversité de publics (scolaires, jeunesse, de santé, sociaux...).

En 2017, quatre conventions relatives au développement de l'éducation artistique et culturelle sont signées, sur trois communautés de communes ardéchoises (Beaume-Drobie, CAPCA et Ardèche Rhône Coiron) et une communauté de communes bi-départementale (Porte de Drom'Ardèche).

Un coordinateur sur chacun des territoires de ces conventions accompagne et aide à la mise en place de projets artistiques et culturels qui ont vocation à s'adresser à toute la population. Il est essentiel de rendre la culture accessible à tous et que chacun se l'approprie pour faire vivre des espaces de démocratie culturelle en menant une politique concertée afin de créer des échanges et une continuité dans la vie des habitants d'un même territoire. Les partenaires publics s'assurent ainsi de la richesse et de la variété des propositions culturelles ainsi que de leurs qualités. Les scolaires qui restent les publics prioritaires sont appréhendés en connexion avec leur environnement en reliant tous les temps de la vie de l'enfant à son territoire en variant les approches artistiques et culturelles.

En outre, le Département, dans le cadre du schéma départemental des espaces naturels sensibles 2014-2020 a inscrit comme priorité forte le développement de l'éducation à la nature.

La mise en œuvre de ce schéma prévoit notamment la mise en commun sous la forme d'un document unique de l'offre d'éducation soutenue par le Département, la création d'un réseau de sentiers nature sur le réseau départemental avec l'objectif d'au moins un sentier par site ENS à l'issue du schéma, le développement de projets dans les écoles et collèges.

Les signataires conviennent de veiller au développement de projets pédagogiques sur cette thématique. Il s'agit également de contribuer à l'élaboration de documents ressources pour encourager le développement de projets à l'attention des enfants et des jeunes notamment. Ils s'engagent à mettre en place un groupe opérationnel rassemblant les acteurs locaux afin de construire une offre cohérente et diversifiée.



>>> MuséAl

Avec MuséAl (musée-site départemental d'Alba-la-Romaine), le Département tient à faire de cet outil patrimonial au service de l'éducation artistique tout au long de la vie. Ses actions en direction des scolaires sont nombreuses - 2 328 élèves et 1278 étudiants et élèves en individuel ont visité le musée entre janvier et août 2017 (4 259 élèves dont 1 793 étudiants et élèves en individuel de janvier à décembre 2016) et l'enjeu est bien de consolider sa place dans la dynamique territoriale engagée dans le cadre de la convention EAC.

MuséAl fait par ailleurs partie du réseau « Passerelles Patrimoines » qui regroupe six acteurs majeurs du patrimoine en sud Ardèche autour d'un enjeu commun : tisser des liens entre les sites naturels et culturels, croiser les époques et les regards et faire découvrir autrement le patrimoine aux enfants.

Démarche collective impulsée en 2013, cette mise en réseau vise à valoriser le patrimoine du territoire ardéchois. MuséAl en est membre actif proposant dans ce cadre de nombreuses activités à destination des scolaires.

CONTACTS

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Hôtel du Département BP 737 – 07007 Privas cedex

www.ardeche.fr

Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA / Sandrine BARBERINO

Direction de la Communication

Tél : 04.75.66.71.46

Courriel : com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 08
fax : 04 75 66 77 99 - Mél : com@ardeche.fr